Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 8 Sfar 1442
25 Septembre 2020

N° 69

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **2118**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2118**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2122**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2128**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2130**
Avis aux créanciers..... **2132**
Convocations
Sociétés anonymes **2134**
Sociétés à responsabilité limitée **2138**
Autres sociétés **2139**
Divers
Avis au public..... **2139**
Rectificatifs **2140**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Constitution de personne physique

Nom et prénom : Gharbi Ghassen

Siège social : Sidi Salem Bizerte

Carte d'Identité : 07384762

Activité : Emballage Tout Produit

Matricule fiscal : 1493575/H/N/C/000

Date de début d'activité : 01/01/2017.

2020R02134SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination du président directeur général

Compagnie Immobilière & Commerciale Maghrébine «C.I.C.M»

SA au capital de 1.200.000 dinars

Siège social : Colisée Soula Esc. A 3ème étage El Manar II - 2092 Tunis

Identifiant unique : 0031566 G

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 6 mai 2020 enregistré le 7 septembre 2020 à la recette des finances Menzah 9 à Tunis sous le n°20802557 Quittance n°M059139. Le conseil d'administration a désigné monsieur Mohamed Oubya en qualité de président directeur général de la Société pour les années 2020, 2021 et 2022 et lui a délégué les pouvoirs les plus étendus pour la direction et la gestion de la société.

Le procès-verbal a été enregistré au registre national des entreprises sous le n°202073456.

2020T00856SANB2

Nomination du président directeur général

Immobilière du Grand Atlas

«IGA»

S.A. au capital de 1.200.000 dinars

Siège social : Colisée Soula Esc. A 3ème étage El Manar II - 2092 Tunis

Identifiant unique : 0032024 J

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 11 juin 2020 enregistré le 7 septembre 2020 à la recette des finances Menzah 9 à Tunis sous le n°20802552 Quittance n°M059130.

Le conseil d'administration a désigné monsieur Mohamed Oubya en qualité de président directeur général de la société pour les années 2020, 2021 et 2022 et lui a délégué les pouvoirs les plus étendus pour la direction et la gestion de la société.

Le procès-verbal a été enregistré au registre national des entreprises sous le n°202073459.

2020T00857SANB2

Société MULTILAB

SA au capital 126 000 DT

Siège social : 02 Rue Amdoun Borj Louzir Ariana

RC : B139412000

MF : 0741267ZAM000

Selon la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2020 enregistrée à la recette des finances de Borj Louzir le 12/8/2020 sous le n°20501685, quittance n°M038773 dont un projet d'augmentation du capital a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro AC031262020, il a été décidé comme suit :

1- Augmentation du capital social de 126 000dt à 346 200dt, par l'émission de 36 700 actions nouvelles de six dinars (6), seuls deux actionnaires ont décidé d'y participer.

2- Mise à jour des statuts.

2020R02131SANB2

Etablissements ZOUARI & CIE

S.A au capital de 15.000.000 Dinars

Identifiant Unique : 28335 S

Siège social : Route de Ceinture Z.I 4022 Akouda

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 23/7/2020, enregistré à la recette des finances Akouda le 31/8/2020, quittance n°21515, enregistrement n°20701459, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 7/9/2020 sous le numéro 202070381 il a été décidé : - Le dépôt des états financiers au titre de l'année 2019.

- La nomination des messieurs : Fares Zouari, Chokri El Hadj M'Barek, Adel Ben Ameur, Slim Gargouri et Faycel Abdellaoui en tant que nouveaux membres du Conseil d'Administration et ce pour une durée de 3 ans soit : 2020, 2021 et 2022.

- Le renouvellement du mandat de Mr. Mohieddine Bel Hadj Amor en tant qu'administrateur délégué et ce pour une durée de 3 ans soit : 2020, 2021 et 2022.

2020S00988SANB2

Désignation des administrateurs, du commissaire aux comptes et du Président Directeur Général

SIFCOL

S.A. au capital de 1.440.000 dinars

Route de Gabès Km 2 - Sfax

Identifiant Unique : N° 0004091 N

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 septembre 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 16 septembre 2020 sous le numéro 20804233, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 18 septembre 2020 sous le numéro 202074464, que les actionnaires ont désigné Monsieur Moncef Abdennadher en qualité de commissaire aux comptes pour 3 exercices (2020, 2021 et 2022) et Madame Yausra Koubaa et Messieurs Najib Baccour, Khaled Sellami, Najib Jemal, Ismail Jemal et Adel Baccour en qualité d'administrateurs pour un mandat de trois ans expirant avec la tenue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

Il ressort du procès-verbal du Conseil d'administration du 5 septembre 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 10 septembre 2020 sous le numéro 20804107 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 18 septembre 2020 sous le numéro 202074464, que les administrateurs ont décidé de désigner Monsieur Adel Baccour en qualité de Président Directeur Général de la société, pour la durée de son mandat d'administrateur et avec les pouvoirs de gestion nécessaires.

2020X01254SANB2

Tuniso-Séoudienne de Participation et de Placement

«T.S.P.P.»

SICAR - S.A. au capital de 1.600.000 D

Siège social : 32, rue Hédi Karray - Tunis

Identifiant Unique : 779458 F/P/M/000

I. Renouvellement du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes :

Du PV de l'assemblée générale ordinaire tenue le 23 juin 2020, enregistré à la recette des finances de cité administrative Ariana le 24 août 2020 sous le n°20702982 quittance n°M072885, il appert que l'assemblée a :

- Nommé les administrateurs pour un mandat de 3 ans couvrant les exercices 2020-2021-2022 :

- Tunisian Saudi Bank «TSB»

- M. Hichem Toumi

- M. Khaled Taktak

- Nommé le cabinet Consulting Management & Gouvernance «CMG» représenté par M. Hichem Amouri commissaire aux comptes pour un mandat de 3 ans.

II. Renouvellement des fonctions du Président Directeur Général :

Du PV du conseil d'administration du 23 juin 2020, enregistré à la recette des finances de la cité administrative Ariana le 25 août 2020 sous le n°20703020 quittance n°M073455, il appert que M. Khaled Taktak a été reconduit dans ses fonctions de président-directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur avec les mêmes pouvoirs.

III. Dépôt :

Deux exemplaires des documents suivants ont été déposés au registre national des entreprises de Tunis le 9 septembre 2020 sous le n°202070980, 202070986 et 202070990,

- PV de l'AGO du 23 juin 2020.

- PV du conseil d'administration du 23 juin 2020.

2020401879SANB2

Notice d'augmentation du capital social

Société - RAYAN FOOD INDUSTRIES - SA

IU : 834027Y

1. Siège social : 19, rue d'Allemagne, Tunis

2. Forme de la société : anonyme

3. Capital social : 23.237.500,000 DT

4. Objet : Industrie de levures et dérivés

5. Durée : 99 ans

6. Date et lieu de dépôt du PV d'augmentation : PV de l'AGE en date du 15/7/2020 enregistré à la REAS, 1er bureau Tunis le 7/9/2020, sous le n°20504544 quittance n°5947 déposé le 10/9/2020 au greffe du TPI de Tunis sous le n°AC011342020

7. Montant du capital social à souscrire : 2.734.000 DT

8. Nombre des actions à souscrire : 27.340 actions.

9. Valeur nominale des actions à émettre : 100 DT

10. Montant à libérer immédiatement : 2.734.000 DT

11. Avantage au profit de l'un des actionnaires : aucun,

12. Apport en nature : Néant.

13. Conditions d'admission aux assemblées générales : Les assemblées générales réunissent tous les actionnaires, nonobstant le nombre d'actions que possède chacun d'eux, à condition qu'elles soient libérées.

14. Stipulations relatives à la répartition des résultats : Selon décision de l'AGO et des statuts.

15. Nom et local de la banque : BNA succursale de Tunis

IBAN : TN59 03 135 120 0321 046525 77

16. Délai accordé à la souscription : 30 jours de la parution de la présente notice au JORT, sauf clôture par anticipation.

17. Modalité de convocation aux assemblées générales : conformément aux statuts et au Code des Sociétés Commerciales.

2020401885SANB2

Notice d'information

Augmentation du capital

CAP 3000 IMMOBILIERE

Société anonyme

Au capital de 3.500.000 dinars

Siège social : Rue de la Bourse Immeuble TRIANON Bureau B 1.1 Les Berges du Lac 2 - Tunis

Identifiant Unique : 1093913E

Matricule Fiscal : 1093913E/P/M/000

Dénomination : CAP 3000 IMMOBILIERE.

Forme juridique : Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne au capital de 3.500.000 dinars.

Objet social : La promotion immobilière.

Durée : 99 ans.

Dépôt : Copie du procès-verbal de l'AGE du 30 juin 2020 enregistrée à Tunis REAS le 21 juillet 2020 sous le numéro 20503488 quittance n°4701 et déposée au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 22 juillet 2020 sous le n°AC011212020.

Montant de l'augmentation : 3.500.000 dinars.

Nombre d'actions à souscrire : 35.000 actions de valeur nominale égale à 100 dinars chacune à libérer en numéraires au moins du quart à la souscription.

Avantages particuliers : Pas d'avantages particuliers.

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote :

Tous les actionnaires ont droit d'accéder aux assemblées et de voter.

Répartition du résultat et constitution de réserves : Conformément aux dispositions statutaires et à la réglementation en vigueur.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Versement des fonds : Auprès de la BH BANK, Agence Internationale RIB n°14207207300700533444.

2020401907SANB2

Avis selon l'article 64 du Code des Assurances

Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"

SA au capital social : 45.000.000 dinars

Siège social : Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0002395T

Conformément aux dispositions de l'article 64 du Code des Assurances et suite à la décision du Conseil d'Administration du 25 novembre 2019, la Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" informe ses assurés, souscripteurs et bénéficiaires de contrats d'assurances sur la vie et à la capitalisation, ainsi que ses créanciers, du transfert de son porte feuille d'assurances sur la vie et la capitalisation avec effet à partir du 1er janvier 2021 à la Société, «LLOYD VIE»,société anonyme au capital de 3.000.000 dinars ayant l'identifiant unique numéro 1301574S, sise à «Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac 1053 Tunis.

Conformément aux dispositions de l'article 64 du Code des Assurances, les assurés, souscripteurs et bénéficiaires de contrats-vie, ainsi que les créanciers de la société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" disposent de 3 mois à partir de la date de publication du présent avis pour présenter leurs observations.

2020401908SANB2

SBA WORKFORCE

SA au capital de 1 504 990 Dinars

Siège social : Green Center, rue du Lac Constance, C4-2, Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie

MF : 1382628M/A/M/000

RC : B01101042015

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mars 2020, enregistré à la recette des finances des Berges du Lac, le 18 mars 2020 sous le n°20702019 quittance n°M031116, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis sous le n°202063403 en date du 14/8/2020.

Il a été décidé ce qui suit :

1- Modification du siège social, désormais: Green Center C3.1, rue du Lac de Constance, 1053 Berges du Lac.

2- Approbation de pouvoirs au porteur pour la réalisation des formalités.

2020401912SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE LUXURY ESTATE Sarl

Immeuble «le Voilier» - La Corniche - Mahdia

IU : 1582936K

En vertu du PV de l'AGE du 3/8/2020 enregistré à la recette des finances de la Marsa Tunis sous le n° 20803584 quittance n°78717 dont une copie a été déposée au RNE le 11/9/2020 sous le n°202072309, l'assemblée a approuvé :

- La cession de l'intégralité des parts sociales de Mr Kamel Ben Kamla au profit de Mme Selma Hamdi Ep Feriani et l'intégralité des parts sociales de Mme Mariem Jribi au profit de Mme Essia Eltaief Ep Hamdi.

- La démission de l'ancien gérant et quitus.

- La nomination de Mme Selma Hamdi en tant que nouvelle gérante.

- Modification des articles 7, 8 et 25 des statuts de la société.

2020T00884SRLB2

Augmentation du capital

DOREMAIL STORE

S.A.R.L. au capital de 200 000 dinars

1, Rue Jericho - 2045 Ain Zaghouane Tunis

Identifiant unique : 1180013 N

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 février 2020, enregistré à la recette des finances de la Goulette le 3 mars 2020 sous le numéro 20501299, quittance n°M024282 et déposé au registre national des entreprises en date de 7 septembre 2020 sous le numéro 202070364.

Les actionnaires de la société ont décidé d'augmenter le capital social pour le porter de deux cent mille dinars (200 000 dt) à cinq cent mille dinars (500 000 dt) et ce; par l'émission de 30000 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 10 dinars chacune, cette augmentation est effectuée en numéraire de Trois cent mille dinars (300 000 dt) et avec la libération totale du montant de trois cent mille dinars à la souscription.

Le dépôt des fonds auprès de la banque internationale Arabe de Tunisie compte n°08005010083212013297.

2020R02113SRLB2

Sté DOUJA DE COMMERCE

Capital 2 000 dinars

MF : 1657343/B/A/M/000

Siège social : 25 Rue Mokthar Elhabib el Omrane 1005

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/8/2020 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche daté du 18/8/2020 sous le n°20502762 quittance n°044974, il a été décidé :

- Augmentation du capital de 2000 dinars à 30 000 dinars.

2020R02119SRLB2

Mise à jour de statut

Société WIKAM DE PROMOTION IMMOBILIERE

Au capital de cent cinquante mille dinars (150 000 dinars)

Matricule fiscal n° : 1204722S/M/P/000

Suivant PV du 6 janvier 2020 enregistré à la recette des finances

cité administrative de l'Ariana le 10 janvier 2020, sous le n°20700800, quittance n°M004461 il a été décidé de faire la mise à jour de statut enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana en date du 24 juillet 2020 sous le n° 20702607 quittance M065786 et il a été déposé au registre national des entreprises sous n°23 en date du 28 janvier 2020.

2020R02136SRLB2

Echange de parts sociales

SOCIETE SOTES IMMOBILIERE

S.A.R.L au capital de : 2.640.000 dinars

Siège social : 42 Rue Ahmed Boudabbous 3000 Sfax

Identifiant unique : 0828095Y

- Il appert de l'acte SSP en date du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n° 20702747 quittance n°M086654, que Madame Neila Yangui titulaire de la cin n°05327282 a échangé 1529 parts de la totalité des parts qu'elle possède au capital de la société SOTES IMMOBILIERE au profit de Mr Mohamed Moncef Elloumi titulaire de la cin n°00531283 contre 3360 parts que ce dernier possède au capital de la Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" titulaire de l'Identifiant unique n°0003992P.

- Il appert de l'acte SSP en date du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n° 20702746 quittance n°M086638, que Madame Aicha Feki titulaire de la cin n°01242475 a échangé 1529 parts de la totalité des parts qu'elle possède au capital de la société SOTES IMMOBILIERE au profit de Mr Mohamed Moncef Elloumi titulaire de la cin n°00531283 contre 3360 parts que ce dernier possède au capital de la Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" titulaire de l'identifiant unique n°0003992P.

- Il appert de l'acte SSP en date du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n° 20702744 quittance n°M086615, que Monsieur Ismail Yangui titulaire de la cin n°08409397 a échangé 3058 parts de la totalité des parts qu'il possède au capital de la société SOTES IMMOBILIERE au profit de Mr Mohamed Moncef Elloumi titulaire de la cin n°00531283 contre 6720 parts que ce dernier possède au capital de la Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" titulaire de l'Identifiant unique n°0003992P.

- Il appert de l'acte SSP en date du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n° 20702745 quittance n°M086620, que Monsieur Khaled Yangui titulaire de la cin n°08409398 a échangé 3058 parts de la totalité des parts qu'il possède au capital de la Société SOTES IMMOBILIERE au profit de Mr Mohamed Moncef Elloumi titulaire de la cin n°00531283 contre 6720 parts que possède ce dernier au capital de la société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" titulaire de l'identifiant unique n° 0003992P.

- Il appert de l'acte SSP en date du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n° 20702743 quittance n°M086614, que Monsieur Mahdi Yangui titulaire de la cin n°05308472 a échangé 3742 parts de la totalité des parts qu'il possède au capital de la société SOTES IMMOBILIERE au profit de Mr Mohamed Moncef Elloumi titulaire de la cin n°00531283 contre 6720 parts que possède ce dernier au capital de la Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" titulaire de l'identifiant unique n°0003992P.

- Il appert de l'acte SSP en dates du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n° 20702753 quittance n°M086700, que Madame Neila Yangui titulaire de la cin n°05327282 a échangé 34 parts de la totalité des parts qu'elle possède au capital de la société SOTES IMMOBILIERE au profit de Mr Sadok Elloumi titulaire de la cin n°08406437 contre 140 parts que possède ce dernier au capital de la Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" titulaire de l'identifiant unique n°0003992P.

- Il appert de l'acte SSP en date du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n° 20702752 quittance n°M086693, que Madame Aicha Feki titulaire de la cin n°01242475 a échangé 34 parts de la totalité des parts qu'elle possède au capital de la société SOTES IMMOBILIERE au profit de Mr Sadok Elloumi titulaire de la cin n°08406437 contre 140 parts que possède ce dernier au capital de la Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" titulaire de l'identifiant unique n°0003992P.

- Il appert de l'acte SSP en date du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n° 20702749 quittance n°M086668, que Monsieur Ismail Yangui titulaire de la cin n°08409397 a échangé 67 parts de la totalité des parts qu'il possède au capital de la société SOTES IMMOBILIERE au profit Mr Sadok Elloumi titulaire de la cin n°08406437 contre 280 parts que possède ce dernier au capital de la Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" de titulaire de l'identifiant unique n°0003992P.

- Il appert de l'acte SSP en date du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n° 20702751 quittance n°M086680, que Monsieur Khaled Yangui titulaire de la cin n°08409398 a échangé 67 parts de la totalité des parts qu'il possède au capital de la société SOTES IMMOBILIERE au profit de Mr Sadok Elloumi titulaire de la cin n°08406437 contre 280 parts que possède ce dernier au capital de la Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" de titulaire de l'identifiant unique n°0003992P.

- Il appert de l'acte SSP en dates du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n° 20702748 quittance n°M086662, que Monsieur Mahdi Yangui titulaire de la cin n°05308472 a échangé 82 parts de la totalité des parts qu'il possède au capital de la société SOTES IMMOBILIERE au profit Mr Sadok Elloumi titulaire de la cin n°08406437 contre 280 parts que possède ce dernier au capital de la Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" de titulaire da l'identifiant unique n°0003992P.

Un exemplaire de ces actes a été déposé au Registre National des Entreprises sous le n°202073433 en date du 16/9/2020.

2020X01248SRLB2

Société «LEXA SHOES» SARL

Capital social : 10.000 DT (Dix Mille Dinars Tunisiens)

Siège social : Rue Ain Soubeh Chotrana 1- 2080 la Soukra Ariana

I-U : 1175399N

Suivant P.V d'assemblée générale extraordinaire en date du 27/7/2020, enregistré à la recette des finances Rue des Paradis Ariana le 7/8/2020, n° de Quittance : 64107, n° d'enregistrement 20504156, dont deux copies ont été déposées au registre des entreprises sous le n°202061728 le 10/8/2020, il a été décidé :

La cessation de l'activité et liquidation de la société et la nomination de Mr Sergio Galleli liquidateur.

2020401870SRLB2

Sté SANILUX

6 Rue Bechir Sfar - Tunis

Capital social 18 000DT

M.F : 0703658Y/A/M/000

Aux Termes du P.V d'assemblée générale extraordinaire Tunis le 24/8/2020 enregistré à la recette des finances Bab Souika n°1192020 quittance M045475 dont deux exemplaires ont été déposés à la R.N.E. le 18/9/2020 n°202074536 Mr Wael Ben Ali est nommé nouveau gérant pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.

2020401905SRLB2

REAL ESTATE SURVEYS SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 94.000 DT

6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1010815 X

Suivant un P.V de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 23/6/2020 enregistré à la recette des finances El Mahrajéne - Tunis le 01/9/2020 sous n°QM056718. En°2080392 & suivant un acte de cession de la part sociale du 23/6/2020.

- Les associés ont approuvé la cession de la part sociale.

- Suite à la démission du gérant Mr. Daniel Font Bixquert, les associés ont décidé de nommer Mr Kola Ashiru-Balogun en qualité de nouveau gérant pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.

Dont un exemplaire du P.V et de l'acte ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises sous l'identifiant unique n°1010815 X le 14/9/2020.

2020401913SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 3/9/2020 et enregistré à la recette des finances AL Bouhaira Tunis le 18/9/2020 (Reçu n°M063620 enregistrement n°20205094) La Société SELVAR (I.U n°1432788 H) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Bayrem Ben Nabil Ben Abdelhamid Al Bahri (C.I.N n°06903216) sise 05 Rez-de-chaussée Résidence ROZALISSE Avenue La Bourse - Les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis exploité "Entreprise de restauration" avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée au bureau de Maître Tarek Haraketi Avocat à la cour d'appel sise 63 Rue Mongi Slim Galerie Médina Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien date 22/9/2020.

2020T00882FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 28 Février 2020 et enregistré à la recette des finances Bab Souika Tunis le 02/9/2020 (Reçu n°M043762 enregistrement n°20201633 Monsieur Taouifik Ben Youssef Jamizi (C.I.N n°04682035) a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Monia Bent Romdhan Beldheyaf (C.I.N n°03797629) sise 102 Bis Avenue Hédi Saidi Tunis exploité "tout commerce" avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à l'Adresse du fonds de commerce sise 102 Bis Avenue Hédi Saidi Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien daté le 19/9/2020.

2020T00883FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Médina El Jadida en date du 9/9/2020 quittance n°M040755 enregistrement n°20202598 les héritiers du feu Ahmed Marzouki ont vendu à Mr Kamel Marzouki la totalité du fonds de commerce exploité comme vente fruits et légumes au local commercial sis 9 rue Bizerte Ben Arous Tunis.

Toute opposition devra se faire à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

2020T00885FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances cité El Mahrajen, le 9/9/2020, sous le n°20204132, Quittance M0057900 Ms Ons Saada gérant de la société SAADA and CO, demeurant à n°8 Rue Mouaouia Ibn Abi Sofien Belvédère Tunis, vend à Mr Anis Saada demeurant n° 8 Rue Mouaouia Ibn Abi Sofien Belvédère Tunis, le fonds de commerce à usage de vente et réparation des Lunettes Optiques et Solaires sis à la rue Alain Savary n°55 Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions sont reçues entre les mains du vendeur à son adresse Rue Alain Savary n°55 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal "Echourouk" du 16/9/2020.

2020T00887FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sidi Hassine Tunis en date du 27/8/2020 quittance n°M055734 enregistrement n°20202134 Mme Hamida Bent Youssef Essalmi a vendu à Slaheddine Ben Youssef Essalmi la totalité du fonds de commerce exploité comme café au local commercial sis à la route du Kef km 5.5 Elagba 2051 Elhrairia - Tunis

Toute opposition devra se faire entre les mains de l'acheteur à son adresse située au 17 rue n°4663 Ezzahrouni Tunis pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Essahafa du 22/9/2020.

2020T00888FCCC2

Vente de la moitié du fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré le 8/9/2020 à la recette des finances de la Goulette, Q n°68324 enreg. n° 20203865. La ST Ultra pneu a vendu la moitié du fonds de commerce exploité au n°60 rue Khaled Ibn Elwalid cité Taib Mhiri Aouina, à Mr Mourad Hamza le prix de vente 30 mille dinars, publié au journal quotidien le 9/9/2020. Toute opposition doit être faite entre les mains de la vendeuse à 60 rue Khaled Ibn Elwalid Aouina Tunis et chez le rédacteur de l'acte maître Nizar Rejeb, avocat, à n°16 Av. Mh V, app 83 Kheireddine, Kram, et ce dans le délai de 20 jours qui suit la publication de cette annonce au JORT.

2020R02110FCCC2

Vente de la moitié du fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances de la Goulette, Q n° 68321 enreg. n°20203864 le 8/9/2020. Mme Hajer Gesmi a vendu la moitié du fonds de commerce exploité au n°60 rue Khaled Ibn Elwalid cité Taib Mhiri Aouina, à Mr Mourad Hamza le prix de vente 4500 mille dinars, publié au journal Quotidien le 9/9/2020.

Toute opposition doit être faite entre les mains de la vendeuse à 58 rue Khaled Ibn Elwalid Aouina Tunis et chez le rédacteur de l'acte maître Nizar Rejeb, avocat, à n°16 Av. Mh V, app 83 Kheireddine, Kram, et ce dans le délai de 20 jours qui suit la publication de cette annonce au JORT.

2020R02111FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 8 septembre 2020 enregistré à la recette des finances de Hammamet en date du 9 septembre 2020. Quittance n°M083107 Enregistrement n°20203454.

Monsieur Aymen Khadira titulaire de C.I.N n°06453752, Identifiant Unique 1086049 W, a vendu à Samir Ben Jibril titulaire de C.I.N n°06412180 le fonds de commerce consistant à une Alimentation générale, sis à 22 rue Amor Ezzayen Hammamet pour un montant de vingt milles dinars, toute opposition doit parvenir dans les délais de vingt jours à la date de l'apparition du présent acte au J.O.R.T chez Maître Bacha Hayet, 25 Avenue du Koweït Hammamet.

Cette cession du fonds de commerce a été publiée dans le journal quotidien Eschourouk du 15/9/2020.

2020R02121FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 9 septembre 2020 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 10 septembre 2020 sous la quittance n°M083439 et l'enregistrement n°20203473, Mr Youssef Torkhani, titulaire de l'identifiant unique n° (C1234425) a vendu à Mr Hammadi Boubakri (CIN n°08584820) le fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de café de 1ère catégorie sis au local situé à l'avenue Dag Hamer Shold à Hammamet.

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains de Mr Hammadi Boubakri à l'adresse du local sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa le 16 septembre 2020.

2020R02124FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 10/9/2020 enregistré à la recette des finances Ezzahra le 16/9/2020 quittance n°M030628, enregistrement n°20201458, Mme Faten Chbil a vendu à Mme Naima Hajri la totalité du fonds de commerce, destiné pour la restauration rapide et pizzeria sis au local commercial sis 3 rue Hassen Ibn Noomen Ezzahra avec ses éléments corporels et incorporels. Les éventuelles oppositions doivent être adressées au bureau de Maître Toumi Ben Farhat dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à compter de la date de la parution de la présente annonce au JORT. La présente annonce est parue au journal Le Quotidien du samedi 19 septembre 2020.

2020R02125FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

M.F.: 729 513 S/N/C/000

C.N.S.S.: N°256 432 - 61

Suivant acte sous seing privé en date du 10 septembre 2020 et enregistré à la recette des finances de Hammamet le 14 septembre 2020 sous le n°20303520 (quittance n°M084127) ; Monsieur Lotfi Aouichaoui (Identifiant fiscal : 729 513 S/N/C/000) a vendu, en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit; à Mr Sofiane El Gharbi qui a accepté le fonds de commerce de vente de produits et d'articles d'artisanats sis au local n°4 de la galerie commerciale de l'hôtel Hammamet club sur la route touristique - El M'Razka à Hammamet.

Toute opposition doit être signifiée à l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce objet de la vente et ce dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la date de parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié le 20 septembre 2020 aux journaux quotidiens "Echourouk" et "Le Quotidien".

2020R02127FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Nabeul en date de 10 septembre 2020 quittance n°M049426 n° d'enregistrement 20202673, la société Solutions, société unipersonnelle enregistré au registre de commerce sous le n°0977119S représentée par son gérant Kaies Ben Slahedine Badri titulaire de la carte d'identité n°04625914 a cédé au profit de madame Amel Alaya titulaire de la carte d'identité n°06296219, la totalité du fonds de commerce sise rue Jadida Maghribia Nabeul destiné pour commerce de matériaux métalliques.

Toutes les oppositions sont requises par l'acheteur à son local sise rue Jadida Maghribia Nabeul dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal La presse le 18/9/2020.

2020R02128FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant ASSP du 15/10/2020 enregistré à la recette des finances à la Marsa le 17/9/2020 quittance n° 92421 enregistrement n°20204601 Mr Imed Ben Ali Ben Lkhder a cédé à monsieur Karim Brahim Ben Sassi la totalité du fonds de commerce exploité pour une activité "vidéo Club" sis au 09 rue Imem ABou Hanifa la Marsa. Les oppositions seront reçues au domicile de l'acheteur 10 rue Ouadi Moussa la Marsa dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT du présent avis. Cette publication a été publiée dans deux journaux le quotidien et Chourouk du 23/9/2020.

2020R02135FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par maître Ayadhi Abdelkader avocat à Hammamet, légalisé le 5/8/2020 à la municipalité Chrifette Boucharay et enregistré à la recette des finances de Soliman à la même date sous les numéros : reçu MO28094, enregistrement 20201187, madame Etounekti Nejia vend à madame Ben Janet Hayet le fonds de commerce dénommé "Café Tanit" situé à l'avenue 14 Janvier Soliman Nabeul, avec tout ses éléments matériels et immatériels.

Les oppositions auront lieu au cabinet de maître rédacteur de l'acte situé à l'avenue Faiçal Ibn Abdelaziz - immeuble fnina, E2, B2 Hammamet 8050.

Cette vente a été publiée aux journaux al Chourouk en langue arabe et le quotidien en langue française le 02/9/2020.

2020R02137FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 14/08/2020 et enregistré à la recette des finances de Grombalia le 17/08/2020 sous le n° 20202430, Mr Chadli Hafssi CIN n°01612018 a vendu à Mm Mariem Hafssi CIN n°09774250 ; la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la rue 02 Mars 1934 à Grombalia, consistant en l'exploitation de la couture et vente des vêtements.

Les oppositions devront être déposées dans le délai de 20 jours à partir de cette publication entre les mains de l'acquéreuse à son adresse sis à l'impasse Kairouan Cité El Ezdihar Grombalia. Le présent avis a été publié au journal Essahafa le 22/09/2020.

2020R02138FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par actes S.S.P, enregistrés à la recette des finances de Souassi le 01/9/2020, sous n°20200701, quittance M032996, Mme Imen Bent Béchir Arjoun ép. Khamis Ahmed, a cédé à Kamel Bahi et Rachid Yahya, la totalité du fonds de commerce exploité au commerce du prêt à porter avec ses éléments corporels et incorporels sis à avenue de la Liberté Souassi.

Les oppositions se font entre les mains de l'avocat maître Amor Mouhamed à son Bureau sis Rue Béchir Sfar 4000 Sousse, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet Avis a été publié au journal «Echourouk» du 10/9/2020.

2020S00972FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat privé daté le 14-9-2020 enregistré à la commune Kasserine le 14-9-2020 n° M062535. Il a été procédé à la vente de la part de Monsieur Zouhaier Ben Ali Ben Yousef Gharsalli domicilié à Kasserine, au profit de Allala Ben Saleh Ben Allala Zrari domicilié à Kasserine de la totalité du fonds de commerce existant avenue Houssine Zarrouk numéro 63 Kasserine destiné à la vente de vieux vêtements pour le commerce au détail avec tous ses facteurs physiques et morals.

Les oppositions sont reçues au cabinet de Med Neji Gharsalli sis à Kasserine C.I.N 02650789 et le matricule fiscal Numéro 405890T/A/T/000 dans un délai ne dépassant pas les vingt jours 20 jours à compter de la date de sa publication au journal officiel de la République Tunisienne.

2020S00975FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 7/9/2020, enregistré à la recette des finances d'Enfidha le 14/9/2020, sous n°20201167, quittance M030277, Mr Wissem Dziri, titulaire de la CIN n° 08463532 et demeurant à Dar Belouaer Enfidha, a vendu et cédé à Mme Emna Khedhri, titulaire de la CIN 04713528, la totalité du fonds de commerce du local commercial (I. Unique n°1541117E) sis à Route de Sousse Enfidha.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00976FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 3/9/2020, enregistré à la recette des finances en date du 7/9/2020, quittance M055857 enregistrement n°20202723, héritiers Kamel Ben Habib Elwertatani : veuf Khadija Bent Ali Kalaai et ses filles Imen et hajer, a vendu à Mohamed Houssem Ben Kamel Ben Mahmoud El Illani, demeurant rue Nahasine Kairouan, tout le fonds de commerce

destiné au commerce des bronzes et holi, situé à rue Ali Ben Amara (ancien 7 novembre) - Kairouan, enregistré au registre de commerce sous le n°00139548, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne chez le vendeur.

2020S00982FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert de l'acte sous seing privé rédiger par Maître Ridha Abbes, Avocat à la cour de cassation, dont la légalisation de signature du représentant légal de la Société venderesse est établie à la municipalité de Hammam Sousse : arrondissement El Kantaoui le 01/9/2020, et la légalisation de signature du représentant légal de la Société acquéreuse est établie à la municipalité de Jendouba le 02/9/2020, et enregistré à la recette des finances Rue Ali Balhouane, El Kef le 8/9/2020 numéro d'enregistrement 20201411, Quittance n°M027830, que la Société Meublatex, SA, dont le siège social sis à la Route de Tunis 4011 Hammam Sousse, Sousse, Immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n°00092777, a vendu à la Société ZITOUNA PRET A PORTER, SARL, dont le siège social est sis à Boulevard Ahmed Aloulou, Immeuble ELHANA, mezzanine, Bureau n°14, 3027 Sfax, Immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'identifiant Unique n°16154980, le fonds de commerce avec tous ces éléments corporels et incorporels exploité au local sis à Rue Mongi Slim, délégation et gouvernorat : d'El Kef, destiné à la vente et commerce du meubles de tout types en détail, et, ce pour un prix de cinquante mille (50.000,000) Dinars Tunisiens.

Les objections seront recevable au bureau du rédacteur de l'acte, Maître Ridha Abbes, Avocat à la cour de cassation, sis à Immeuble ESSAADI, Tour A/B, 2ème étage, Bureau n°B7, El Menzah 4, 1004 Tunis, dans les 20 jours qui suivent la parution de cette publication,

Le présent avis a été publié au quotidien Assahafa et La Presse de Tunisie du 18 septembre 2020.

2020S00992FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite un contrat de vente en date du 17/9/2020 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 17/9/2020 sous le n°20202439 Monsieur Fathi Ben Saleh Haddadi sis à la rue Elkhalil Zwila Mahdia a vendu à Monsieur Mohamed Ben Ammar Ahmed sis rue Bech Hamba avenue Habib Bourguiba Mahdia les éléments incorporels du fonds de commerce sis à 02 mars 1934 Mahdia exploité comme un restaurant pour la vente de fast-food.

Les oppositions seront reçues au lieu du fonds de commerce entre les mains de l'acheteur dans un délai de vingt jours à partir de la date du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 19/9/2020.

2020S00993FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 02/9/2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 16/9/2020, sous n°20202391, quittance M02608, Ribh Salmi, titulaire de la CIN n°07579713 et demeurant à Sidi Massaoud Sbikha, représenté par Mr Ameur Souhaiel, titulaire de la CIN n°02076813 a vendu et cédé à Mr Lahmidi Ibn Ibrahim, titulaire de la CIN n°05581003, la totalité du fonds de commerce du local commercial (I. Unique n°1673449E) sis à 738 Avenue Taoufik Cité Riadh Sousse.

Les oppositions se font entre les mains de l'avocat maître Rached Berkach à son Bureau sis Imm Hafiène Bloc «A» Avenue Commandant Béjaoui Sousse, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00994FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé par les deux parties contractantes le 11 et le 14 septembre 2020 et enregistré à la recette des finances rue d'Autriche, Tunis le 15 septembre 2020, reçu n° M050322, enregistrement n°20203256, la société Color Télé Shop «Cotes», en la personne de son représentant légal, Sarl au capital de 10.000,000, inscrite au registre national des entreprises sous le n° 0000299L, ayant son siège social au 113, avenue de Londres, Tunis a vendu à la société de distribution Graiet «SODIG» en la personne de son représentant légal, Société à responsabilité limitée, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0028250N, au capital de 2.175.000,000 D, ayant son siège social avenue Taieb Hachicha, M'Saken la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des appareils ménagers, électriques, informatiques, téléphones portables et accessoires, exploité au local sis 69, avenue de Londres, Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être obligatoirement faite entre les mains de l'acheteur au siège de sa succursale sise au 55, rue Echam, Lafayette, Tunis, et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal "Echourouk" paru le 19 septembre 2020.

2020S00995FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé légalisé le 01 et 11 septembre 2020, enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba le 14 septembre 2020, Quittance n°M054428, Enregistrement n°20202878, Madame Hayet Ben Abdellah épouse Abdelkader Bouderbela, titulaire à la CIN 08168154, commerçante, titulaire de l'identifient unique n°1598259B, demeurant à Cité Bahri 2 rue 2082 n°2 Sfax, a vendu à la société les abattoirs Chahia SARL, inscrit au registre national de des entreprises sous le n° 14904138, son siège social sis à la route Sidi Salem km 1.5 3000 Sfax Médina Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente des viandes et dérivés sise à la route l'Aéroport km 4 à côté de l'école supérieure de commerce de Sfax.

Les oppositions doivent être faites au cabinet de Maître Ahmed Ennouri, Avocat, sis à 27 rue Habib Achour Imm Anis Sfax, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Assabah» du 18/9/2020.

2020X01246FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Boulbaba Mrabet à Gabès le 11/8/2020 série M034663 reçu n°20204204. Mme Kaouthar Bent Abdesselem Karaiem demeurant au 40 cité hana Gabès a vendu à Mr Mohamed Ben Rjeb Jhidri demeurant à la rue le jasmin Bouchemma Gabès qui accepte la totalité du fonds de commerce exploité à la vente de produits de confort et meuble au boulevard Habib Bourguiba n°246 Gabès.

Les oppositions se font entre les mains de la vendeuse à son adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au Journal Officiel toute opposition dépassant ce délai est non avenue.

La vente du fonds de commerce a été publiée dans deux journaux (Quotidien / Chourouk) du 18/9/2020.

2020X01247FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 17 septembre 2020 enregistré à la recette des finances Bir Ali Ben Khalifa le 17/9/2020 sous le Reçu n°M019997, Mr Kileni Ben Mabrouk Ben Kileni Ben Mohamed demeurant à Ltaifa Sidi Ali Belabed Bir Ali Sfax a vendu à Mme Athar Bent Bechir Ben Naceur Ltaeif demeurant à Ltaifa Sidi Ali Belabed Bir Ali Sfax, tout son fonds de commerce sis à la Route de Sfax Bir Ali Ben Khalifa Sfax à usage café «salon de thé».

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Bel Hadj Ltaeif Sofiene Avocat sis à l'avenue Habib Bourguiba Bir Ali Ben Khalifa Sfax, dans les délais légaux.

Il a été publié au journal Essabeh le 25/9/2020.

2020X01253FCCC2

Acte de désistement

Par acte sous seing privé en date du 9/7/2020 enregistré à la recette des finances de Sfax en date du 27/7/2020 sous le n°20202109 quittance n°MO57381 Mohamed Salem Abdel Kafi titulaire de la CIN n°08778027 s'est désisté au profit de Néjia Dakli titulaire de CIN 05351561 du fonds de commerce qui lui revient et qui consiste en un café et salon de thé exploité dans le local sis à la route Teniour km 1.5 Sfax.

Toute opposition doit se faire entre les mains du désistant.

Cet acte a été publié dans le journal Le Quotidien.

2020X01259FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notaire enregistré à la recette des finances Béja le13/12/2018, sous n°M069435 monsieur Abd el Hay Ben Chaalia a signé un contrat de donation d'un fonds de commerce sis à la rue Ali Kalsadi Bega à Md Souade Hajjeji.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 10/9/2020, les privilèges seront payés entre les mains des donateurs dans un délai de 20 jours à partir de cette annonce au J.O.R.T.

2020401876FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 11/8/2020 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 11/8/2020 (reçu n°M074588 n° d'enregistrement 20203003) Mohamed Trabelsi demeurant à Henchir Bir Chobaa Nabeul, CIN 006368818 du 19/3/2014 a vendu à Nizar El Youssfi, CIN n°06443229 du 02/3/2009 demeurant à cité el Jawaher Manaret el Hammamet la totalité du fonds de commerce avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis à gp1 klm 61 Manaret Hammamet 8056 pour exercé l'activité de la vente des vêtements prêt à porter.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur à son domicile ci dessus indiqué et ce dans un délai de 20 jours commençant à courir à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020401878FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 02/9/2020, enregistré à la recette des finances Raoued le 4/9/2020 enregistrement n°20202634, quittance n°062326. La société Taher pour les équipements et quincailleries, SARL immatriculée au registre des entreprises sous le n°1662341H, sise à la rue Jobrane Khalil Jobrane, cité el Mansoura 2080 Ariana, a acheté de Mr Houssemeddine Ben Hamadi Ben Ahmed Saafi, demeurant au 01 rue Mohamed Zaabeni, Mourouj 1 Ben Arous, tout le fonds de commerce dédié à la vente de peinture des véhicules, comprenant tous les éléments corporels et incorporels et conformément aux conditions du dit acte susmentionné.

Toutes les oppositions doivent être enregistrées au plus tard dans un délai de vingt (20) jours de la date de parution de cette annonce au JORT auprès du vendeur Houssemeddine Ben Hamadi Ben Ahmed Saafi, à son domicile sis au 01 rue Mohamed Zaabeni, Mourouj 1 Ben Arous, Tunis.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Echourouk" et le "Quotidien" le 18/9/2020.

2020401881FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Marsa le 8/9/2020 quittance n°88792 enregistrement n°03997100 Chokri Ibrahim CIN n°03997100 a vendu à Nedra Methnani CIN n°07511449 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local situé au n°63 avenue Ibn Jazsar Sidi Daoud la Marsa.

Les oppositions seront adressées entre les mains de l'acheteur demeurant au local du fonds acheté et ce au cours des 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 19/9/2019.

2020401903FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé de 9/9/2020 enregistré à la recette des finances Hammamet enregistrement

n°20203472, quittance n°M083432 daté le 10/9/2020. Mr Morad Mejri a vendu à Mr Mohamed Dhoghmeni tout le fonds de commerce sis à l'avenue Omam Motahda Hammamet Nabeul.

Les oppositions sont acceptées chez l'avocat maître Manssouri Badreddin, 14 rue Ali Belhwen immeuble canari Hammamet 8050.

La publication est faite aux journaux Al Chourouk et Le Quotidien à la date du 24/9/2020.

2020401915FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 4/9/2020 enregistré à la recette des finances Sidi Hassine le 9/9/2020 sous le num 20202300 quittance num MO58649 Société Golden Car a vendu la totalité du fonds de commerce/ éléments corporels et incorporels) sis au nord est prés de Chakir Route 4 et Sidi Ali Hattab à usage de toutes sortes de commerce et de services.

Les oppositions seront faites au cabinet Maître Ghribi Saïda avocate au 2 Bis Rue de l'Argentine immeuble Argentina 5ème étage Tunis et ce dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de l'insertion de cet extrait au Journal Officiel.

Un extrait de cet acte a été publié au Journal Echourouk du 19/9/2020.

2020401916FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue Ghandi en date du 25/8/2020 quittance n°67886 enregistrement n°20302493 Mr Moncef Ben Mohamed Sheikh Rouhou CIN n°00481521 a loué à Mr Ahmed Ben Lotfi Ben Ahmed Karoui CIN n°09175310 qui a accepté tous le fonds de commerce destiné à la vente de prêt-à-porter situé dans le complexe commercial "Palmarium" à Tunis, Magasin numéro 380 sous forme de gérance libre.

Toute opposition devra se faire entre les mains de Mr Moncef Ben Mohamed Sheikh Rouhou pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

2020T00890FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré le 26/8/2020 à la recette des finances de la Goulette, reçu n°65553, enregistrement n°20303604 Mr Abderaouf Sassi a loué à Mme Aida Gatrassi et Mr Issam Saoudi, la totalité du Fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, exploité au local sis au n°9 et 9 bis, rue Ali Bech Hamba, la Goulette, Tunis et ce pour une durée d'une année renouvelable, publié aux journaux Echourouk le 9/9/2020 et le quotidien le 9/9/2020.

2020R02112FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Identifiant : 1356145Y

Suivant contrat de location de fonds de commerce rédigé le 12/6/2012 enregistré à la recette des finances le 26/5/2014 n° de quittance 33966 n° d'enregistrement 14302837 Madame Cherifa Ghomir a loué à Monsieur Ahmed Benzarti le fonds de commerce situé au n°43 galerie COLISE Rue Mongi Slim Bizerte pour l'exploité à tout types de commerce pour la période du 15/6/2017 au 14/6/2017 renouvelable.

Cette annonce est publiée aux journaux Chourouk et Le Quotidien du 20/9/2020.

2020R02116FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p enregistré à la recette des finances rue Ibn Zied le 18 septembre 2020 n° de quittance M055936 n° d'enregistrement 20303885, la société dahmen centre son gérant est Lotfi Dahmen titulaire de registre de commerce B172021997 loue à Mr Gharbi Ghassen titulaire de la CIN n°07384762 la totalité du fonds de commerce exploité à Sidi Salem Bizerte titre foncier n°15594 destiné pour Emballage Tout Produit pour une période d'une année renouvelable, le présent avis a été publié au journal «le Quotidien» du 22/9/2020.

2020R02133FCCC3

Location d'un fonds de commerce

"Gérance Libre"

Suivant acte SSP en date du 15/7/2020, enregistré à la recette des finances Rue de l'Indépendance à Sousse le 16/7/2020 sous n°20301536 Quittance n°M031764. Mr Sami Doura, titulaire de la CIN n° 02970428, a loué à Mr Housseme Eddine Rguez, titulaire de la CIN n°09324242, la totalité du fonds de Commerce du local destiné salon de thé dénommé «Coffee Olympe» sise à Avenue Taieb Mhiri Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 3 ans renouvelables à partir du 01/9/2020 et finissant le 31/08/2023.

Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00971FCCC3

Location d'un fonds de commerce

"Gérance Libre"

Suivant acte SSP en date du 7/9/2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 15/9/2020 sous n°20302390 Quittance N°M002607. Mr Dhaker Mathlouthi, titulaire de la CIN n°05561664, a loué à la société Raies Oula, représentée par Mr Dhaker Mathlouthi, titulaire de la CIN n°05361664, la totalité du fonds de commerce du local destiné Vente alimentation générale en détail sise Route de Kalaa Sghira Rue Sidi Bou Ali Oued Ghénim Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 1 an renouvelable à partir du 7/9/2020 et finissant le 6/9/2021.

Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00977FCCC3

Location d'un fonds de commerce

HELMI IBN NASSR

Siège social : Z.I Ibn Rochd Sousse

C.I.N : 08474774

MF : 1560422SNC000

Par le contrat signé en date du 11 Août 2020 ; enregistré le 17/9/2020 à

la recette des finances boulevard Mohamed Maarouf Sousse sous le n°0301901, quittance n°M056442, il a été conclue une location de fonds de commerce; gérance libre ; entre le propriétaire Mr Sami Ben Kantaoui Ben Salah Jegham titulaire de C.I.N : 02946511 et le locataire Mr Helmi Ben Mohamed Chedli Ben Ali Ben Nasr C.I.N : 08474774 pour tout le local sise à Rue Ibn Rochd n°3 Sousse Médina.

2020S00987FCCC3

Location gérance de fonds de commerce

En vertu de l'acte daté du 14/7/2020 et enregistré à la recette des finances Sousse le 23/7/2020 sous le n°20301235, Mr Mongi Ghuedira inscrit au RC : sous le n°409325005 a loué et au titre de location gérance le fonds de commerce lui appartenant sis au 22 Rue de France Sousse destiné à la vente du «prêt à porter» et ce pour la société «Sahar Shoes» Société commerciale inscrite au registre national des entreprise sous le n° 1378195 D son siège social est à 23 Rue de France et ce pour trois ans à partir de 1 octobre 2020 non renouvelable. Le loyer annuel est fixé à 8.500 Dinars.

2020S00990FCCC3

Location gérance de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 4 octobre 2017, légalisation de signature le 5 et 6 octobre 2017, enregistré à la recette des finances Rue de Paradis - Ariana en date du 4/12/2019 quittance n°129359 enregistrement n°19308508, M. Hatem Belkouja, demeurant au n°4 rue Hatem Etaal La Marsa Tunis, loue en location gérance la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des produits alimentaires et fruits secs, sis au 93 avenue Fattouma Bourguiba route de la Soukra Ariana, à M. Farhat Ben Mohamed Ben Ahmed Messaoudi, demeurant au 28 rue El Hammamet l'Aouina Tunis.

Les oppositions sont recevables dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication de cette location gérance au J.O.R.T, entre les mains du locataire. Il a été publié au quotidien daté du 17/9/2020.

2020401873FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

New Para

Matricule fiscal : 1639530/A

Siège social : 55 Rue Jean Jaurès - Tunis

Suivant contrat en date de 16/6/2020 enregistré à la recette des finances de Nelson Mandela le 17/6/2020 sous le n° d'enregistrement 20301243 quittance n°33682. La société CONFOREMA PLUS son matricule fiscal 00434033 représentée par son gérant Mr. Cherif Binani a loué la gérance libre du fonds sis à 55 rue Jean Jaurès - Tunis exploité pour la vente des produits PARAPHARMACEUTIQUE à la société New Para Matricule fiscal 1639530/A représentée par sa gérante Mme Monia Mnassri.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 20 septembre 2020.

2020401902FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis en date du 31/01/2020 sous le n°20300739, Quittance n°918, Monsieur Ridha Elkaseh titulaire de la CIN n°04607663 en date 26/8/1995, loue à la Société «Khaloufi Frères» représentée par son Gérant Mr Ali Khaloufi titulaire de la CIN n°02348448 en date du 12/10/2018, la totalité du Fonds de Commerce exploité dans le local sis à Rue Ghariani n°32 Elhafsia Tunis, ayant comme activité le commerce d'habits et prêt-à-porter. Les oppositions sont acceptées chez Maître Sofien Ayaria avocat dont l'étude est sise à : Imm Carthage Route de Mateur klm 7. Mannouba, dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au Journal Officiel.

Cet avis a été publié aux Journaux Echourouk et le Quotidien le 23/9/2020.

2020401911FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une Association Sportive

Nom de l'association : Association de la Poste - Manouba

Siège social : Centre Distribution Postale - Manouba 2010

Objet : Former et encadrer les jeunes de la poste

Spécialité : Sport Travail

Président : Ferid Hamdi

Membres : Mohamed Boujemaa - Mohamed Habib Boumalessa - Faouzi Bourdiri - Hédia Saket - Achref Naouali - Hatem Hammami.

2020T00894APSF1

Constitution d'un groupe

Nom : Groupe de développement dans le secteur d'agriculture Bir Nakhla

Siège social : Haijia kesra

Objectifs :

- Cultures irriguées

La date de dépôt de la demande : 26/7/2017 n°181

Membres :

- Président : Abderazek Hajji

- Trésorier : Abdelhamid Belaid.

2020R02126APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Quel est ton programme

Adresse : 1 Rue Al Maasar, 40000 Sousse - Tunisie

Sujet de l'association : Sociale (sensibilisation + développement)

Objectifs de l'association : Promouvoir la démocratie et la citoyenneté

Date de la création de l'association : 9 Novembre 2019

Numéro de dossier : 97554

Comité Directeur :

Président : Mohamed Mongi Ghedira

Secrétaire Général : Hamza Naceur Ben Kheder

Trésorier : Ahmed Hichem Turki.

2020S00788APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Sportive Féminine Zaouiet Ksiba Thrayet.

Sujet : Sportif

But : Former et encadrer les jeunes dans le sport du Rugby et le Soft Ball

Siège : Avenue Habib Bourguiba - Thrayet

Visa : 2749 du 9/9/2020

Carte N°53 - 05/2020

Président : Chaouki Nouira

Secrétaire Générale : Ameni Ben Salem

Trésorier : Nejeh Ben Gamra.

2020S00989APSF1

Constitution d'un groupement de l'eau à Raghaya

Nom : Groupement de l'eau à Raghaya

Siège : Raghaia Agareb, Sfax

Objectif : Construire des canaux d'eau potable.

Commission :

Président Mohamed Maitigue, titulaire de la carte d'identité numéro 01314146

- Le trésorier Habib Bouguerra, titulaire de la carte d'identité numéro 05279637.

2020X01249APSF1

Constitution d'un groupement de l'eau à Msadka

Nom : Groupement de l'eau à Msadka

Siège : Msadka Agareb, Sfax

Objectif : Construire des canaux d'eau potable.

Commission :

Président Ali Mbarek, titulaire de la carte d'identité numéro 05309696

- Le trésorier Slah Eddin Mbarek, titulaire de la carte d'identité numéro 08408014.

2020X01250APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association des Anciens du lycée Secondaire mixte à Tajerouine

Siège social : Cité Ain Labar - Tajerouine

Buts : - Consolider les relations entre tous les Anciens du Lycée et ceux qui opèrent à travers les activités culturelles et sociales.

- S'intéresser au volet social et caritatif à travers les services et fournir des dons au profit de l'établissement et des élèves : Nécessiteux,

P.V de constat n°17188 le 17/9/2020.

Les membres :

Président : Hosni Zouhair

Trésorier : Ben Touati Leyla

Secrétaire général : Monji Chrait

Vice président : Othmani Tarek

Trésorier adjoint : Bidhiafi Ali.

2020X01256APSF1

Syndicat des Propriétaires

Résidence Rayhana

Personnalité civile de plein droit (A89CDR)

Rue Tamim Ibn El Moez / Rue Ahmed Rami 2058 Ariana

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale des propriétaires tenue en date du 5 juillet 2020, enregistré à la recette des finances le 24 juillet 2020 et dont un exemplaire a été déposé au siège de la municipalité de l'Ariana, il a été décidé de composer le bureau du comité du syndic comme suit :

Présidente : Mariem Mrouki

Secrétaire générale : Syrine Mansour

Trésorière : Siwar Mansour

Membre : Abdelamajid Hidri.

La présidente est investie de tous les pouvoirs octroyés par la loi en vue de représenter le syndic

La trésorière est investie seule de toutes les questions financières et bancaire, avec signature unique.

2020401868APSF1

Homologation de résolutions

Le syndicat des copropriétaires du complexe immobilier, cité Elmourabine, Khaznadar

Selon le procès-verbal de la séance plénière électorale du 13 juillet 2020 enregistré aux bureaux des recettes des finances du Bardo le 21 juillet 2020 sous le numéro 20801883, le nouveau comité pour la période s'étendant du 13/7/2020 au 31/12/2022 est constitué comme suit :

- Président : Lasaad Ben Jebril

- Secrétaire général : Chokri Hosni

- Trésorier : Noureddine Abbassi

- Trésorier adjoint : Noureddine Ben Mimoune

- Membre : Maher Farza

- Membre : Neji Khzemi.

2020T00891APSF2

Avis

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du syndicat de l'immeuble de la résidence EL FIRDAWS enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 14 septembre 2020 sous le n°20804214 quittance n°66264 il a été approuvé l'augmentation des charges de copropriété à 70 dinars pour chaque appartement par moi et d'entamer les procédures juridiques contre le promoteur immobilier pour les vices cahés de construction.

2020S00979APSF2

Avis

Club jeunesse sportive Omranne

En vertu d'un P.V en date du 5/9/2020 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche Tunis le 11/9/2020 sous le n°200703120 déposé à la délégation régionale jeunesse et sport de Tunis, monsieur Fathi Ouni est nommé trésorier du club jeunesse sportive Omrane en remplaçant Monsieur Imed Tizaoui.

2020401882APSF2

Syndic des copropriétaires

Du complexe YASMINE ENNASER 2

Par P.V enregistré à la recette des finances El Menzeh 6 le 20/7/2020 reçu n°067616 enregistrement n°20803198, il a été procédé au renouvellement des membres du Syndic. Monsieur Issam Riahi a été désigné Président et Monsieur Mohamed Dridi Trésorier, et ont reçu l'approbation de Monsieur le maire de l'Ariana suivant sa lettre du 28/8/2020 n°2645.

2020401914APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Tel : 71..709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : L'Internationale de Recouvrement des Créances (IRC), représentée par son Directeur Général, société Anonyme, identifiant unique n°723717C ayant son siège social à Ariana,19 rue Mustapha Abdessalem Menzah 5, agissant par subrogation à la place de l'UIB en vertu d'une convention de cession de créances enregistrée à la recette des finances le 29/3/2007 et notifiée par l'intermédiaire de Maître Jomaii Mrezguia huissier notaire à Tunis récépissés n°24076 domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached, sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Les parties saisies :

1- STH AD, SARL, sis à la rue du roi Al Saoud, Manar 2 Tunis, Identifiant unique n°0578732M.

2- Faicel Bouchrara, demeurant à l'avenue Al Saoud, rue 7100, ruelle1 appartement 4, Manar 2, et à la Kasbah, n°69, El Hafsiyah, Tunis, titulaire de la CIN n°00186726.

3- Intidhar Bent Omar al-Melliti, demeurant à l'avenue Al Saoud, rue 7100, ruelle1 appartement 4, Manar 2, et aussi à la Kasbah, n° 69, El Hafsiyah, Tunis, (Mariée à Faicel Bouchrara selon le régime de partage des biens).

L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble revenant à titre de propriété à Faicel Bouchrara et Intidhar Bent Omar al Melliti dénommé "Bailasan" objet du TF n°564924 Nabeul, situé sur la route n°16 menant de Tunis au Cap-Bon, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie totale de 501 m².

L'immeuble consiste en un terrain nu constructible et destiné aux bâtiments résidentiels isolés, situé dans le quartier de Riyad, ville de Soliman.

Les charges : L'immeuble saisi n'est grevé d'aucune charge autre que :

- Hypothèque volontaire à hauteur de 50.000,000 dinars inscrite le 02/01/2008 au profit de l'ATB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 60.000,000 dinars inscrite le 9/02/2009 au profit de BTK

- Hypothèque volontaire à hauteur de 36.790,953 dinars inscrite le 18/10/2018 au profit de l'arabe de recouvrement des créances.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 5/6/2020 au profit de l'ATB

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 6/7/2020 au profit du saisissant.

Mise à prix :

La mise à prix est fixée à : 235.470,000 dt

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu lundi le 19/10/2020 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Grombalia.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Grombalia.

2020T00881VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Maître Idoudi Lotfi

53 Rue Mokhtar Attia, 1er étage Tunis

Tél : 71 351 981

MF : 000/P/0513655 M

Partie poursuivante : Monsieur Laalai Mohamed Chawki, résident à l'immeuble 9 Appartement 6 Bardo - Centre Bardo 2000, élisant domicile au bureau de son avocat Maître Idoudi Lotfi sis au 53 Rue Mokhtar Attia, 1er étage Tunis.

Partie saisie : Monsieur Ben Maatoug Abedeslam, demeurant à Tunis rue Rigua Bab Saadoun.

Avocat poursuivant : Maître Idoudi Lotfi sis au 53 Rue Mokhtar Attia, 1er étage Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé «OLFA» objet du titre foncier n°107585 Tunis, d'une contenance totale de 90 m², sis à Cité Al Amel Immeuble Al Raja : 1er étage à gauche Al Manar 2 Tunis, il s'agit d'un Appartement composé de 3 chambres, salon, salle de bain, Terrasse, cuisine et toilette.

Mise à prix : 224.893D350.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mardi 20/10/2020, à 9h et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis 1.

La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis.

2020T00898VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la demande de Guezmil Mnana habitant à rue Ameur Ben Aicha à Bembla, titulaire de CIN 04095244 en qualité de créancier hypothécaire.

Contre la partie saisie : Kalifa Ben Frej Loussif, agriculteur - habitant à rue Ahmed Tlili à Bembla titulaire de CIN 04130661.

A la diligence de maître Klefi Sonia Avocat à la cour de cassation, rue Mohamed Sheim n°2 Monastir ; a été mis en vente tout l'immeuble agricole sise à Bembla rue Monastir objet du titre foncier n°109908 Monastir nommé "Bchira" dont les limites : - à l'Est la parcelle n°580 de Guezmil Mnana - à l'Ouest et au nord : la parcelle n°864 appartenant aux héritiers Hmida - au sud la rue de Monastir, la superficie totale de l'immeuble est 496 m².

Date, heure et lieu de l'adjudication : le 21/10/2020 à 9 heures du matin à la salle d'adjudication au tribunal de 1ère instance de Monastir.

Mise à prix : 7936 dinars.

La visite de l'immeuble saisi pouvant être tous les jours suivant horaires administratifs pour plus amples renseignements s'adresser à l'étude maître Klefi Sonia avocat du poursuivant à son adresse sise à Monastir rue Mohamed Sheim n°2 ou au cahier de charges au tribunal de 1ère instance de monastir.

Remarque : Ne pouvant participer à l'adjudication que les personnes ayant consignés le 1/3 de la mise à prix et sans consignation pour les copropriétaires.

2020S00970VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : La SOCIETE Société Agro-Frech, en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Ibn Sina n°24 Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité des parts indivises qui sont de l'ordre de 8442 / 8850 parts du titre foncier n°77 Monastir d'une superficie de 8850 m² dénommé «ERRMADA» sis à Sahline.

Mise à prix : La mise à prix est de 1 233 772 DT 067 auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 21/10/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2020S00991VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, société anonyme, enregistrée au registre de commerce sous le n°B187881996, ayant son siège social au 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, avenue la Liberté Sfax.

Débiteur saisi : Tarhouni Essya épouse Khiari, titulaire de la CIN n°01339847, demeurant à route Gremda Km 2, immeuble Elhabib, chez Novapol, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour d'appel dont l'étude est sise à rue Mohamed Ali n°42 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit d'un terrain à usage d'habitation sis à route Gremda km7 rue Errached Sfax, d'une superficie de 245 m2 dans lequel est bâti une maison de 138 m² couvert. Elle se compose d'un salon, séjour, 2 chambres à coucher et une cuisine avec parterre, faïences et un placard, salle de bain parterre et un garage, le toit en ciment, les portes et les fenêtres de moyenne gamme. Il est équipé de l'électricité et de l'eau.

Par le nord Sakka Moncef, est Sakka Ameur, ouest Sakka Mondher et Nadhir et, par le sud rue Errached.

Mise à prix : Cent vingt trois mille dinars (123.000.000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à n°4 rue Aloulou Ahmad prés du CNSS Sfax, mercredi 21 octobre 2020 (21/10/2020) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage n°5, Sfax et ce aux mêmes horaires.

2020X01251VEPA1

Etude Maître Sadok Hariz

Huissier de Justice

Av. Habib Bourguiba Imb INTILAKA 2 ESC c 6 Etage - B2 - Sfax

A la demande de Mr Hamdi Mssidi expert et liquidateur judiciaire et dans le cadre de la liquidation de la Sté de participation entre Manssour Kbaili et Ameur Karkni identifient fiscal : 000/C/N/1439707/V qui exploite le fonds de commerce "my food" il est porté à la connaissance du public la mise en vente aux enchères le samedi 10 octobre 2020 à dix heures du matin l'ensemble du fonds de commerce "my food" (Vente de fast-food) situé au 23 av Majida Boulila city centre Sfax et ce à mon bureau Av. Habib Bourguiba Imb. INTILAKA2 ESC c 6 Etage - B2 Sfax pour un prix de mise aux enchères de 89.000.000 dinars auquel s'ajoutent les frais qui seront fixés avant la vente.

2020X01255VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Nadri Mouldi

Avocat à la cour de cassation

à Médenine demeurant à l'immeuble Bousaid, avenue 02 Mai 1966 Médenine

Partie poursuivante : 1- Naim Ben Youssef connu el Hédi Ben Mhenni El Najjar, ouvrier pharmacie, demeurant cité maison de culture Ben Guerdane gouvernorat Médenine, élisant domicile à l'étude de son maître Nadri Mouldi, avocat de Médenine étude

immeuble Bousaid Avenue 02 Mai 1966 à Médenine.

2- Haithem Ben Naim Ben Youssef connu el Hédi Ben Mhenni el Najjar étudiant, demeurant région el Riadh Djerba gouvernorat de Médenine, élisant domicile à l'étude de son maître Nadri Mouldi, avocat de Médenine demeurant à l'immeuble Bousid, Avenue 02 Mai 1966 Médenine.

Partie saisie : - Héritiers El Hédi Ben Dhaou Ben Khalifa Zouari ils sont :

1- Sa mère : Mariem Bent el Béchir Ben Abdallah Bousaida femme au foyer, demeurant cité 09 avril Ben Guerdane gouvernorat de Médenine.

2. Sa veuve Yzza Bent Ali Al Swaee à son égard à l'égard de ces enfants mineurs : Mohamed Ali Zouari, Iyed Zaouari et Lina Zouari femme de foyer, demeurant cité 09 Avril Ben Guerdane gouvernorat de Médenine.

3- Les enfants majeurs :

- Tahani Bent el Hédi Zouari femme de foyer demeurant cité 9 Avril Ben Guerdane gouvernorat de Médenine.

- Amani Bent el Hédi Zouari femme de foyer demeurant cité 09 Avril Ben Guerdane gouvernorat de Médenine.

Immeuble saisi : l'immeuble situé à cité 09 Avril région El Sayah Ben Guerdane gouvernorat Médenine «qui consiste en une parcelle de terrain contient un immeuble résidentiel rez-de-chaussée coté qibla l'Est et Al Jouf il contient 4 chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain, grand hall, un petit couloir, une véranda, une terrasse circulaire et un hall du coté ouest, n'est pas couvert aussi l'immeuble consiste en un immeuble résidentiel de deux étages, inférieur et supérieur devant la qibla et l'Est et il est divisé en deux parties :

- Rez-de-chaussée : Il y a une salle rectangulaire et une salle de bains, une armoire ainsi deux entrepôts grands, ouverts les uns aux autres et il y a deux grandes portes en acier il est complet pour la construction.

Premier étage : Il dispose d'un immeuble résidentiel moderne en voie d'achèvement construit en briques plancher en ordus.

Il relie également les terres locales et l'immeuble de deux étages en font partie d'un plancher carrelé et il limite la propriété entière.

Qibla : Entrée commune puis la propriété Dhaou Zouari de la longueur de 4m puis il se plie vers l'est à la longueur de 17.30m.

Est : d'une part Dhaou Zaouri et d'autre part Salah Zouari et dans la troisième entrée suivie par Adel Zouari en longueur 18.25 m puis pliez en longueur 13.80m.

Jouf : Mohamed Zouari en longueur 20.60 m puis en longueur 12.50 m s'allonge en longueur 12.30 m.

L'ouest : fils Massoud Zouari en longueur 11.80 m puis en longueur de 3.00 m puis en longueur 5.30 s'allonge en longueur 14.00 m puis en longueur 5.00m puis en longueur 4,45 m puis en longueur 9.00 m et en longueur de 2,00m.

La superficie totale est 1200 mètres carrés (mille deux cents mètre carré).

Il y a aussi une entrée piétonne sa largeur 1,80 cm reliant les immeubles résidentiels de Salah, Adel et Mohamed Zouari à l'entrée commune et sa superficie en dehors de la zone de mille deux cents mètres carrés».

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme et cent quatre vingt quinze milles sept cent vingt cinq dinars «195.725.000» outre les frais de poursuite suivant la valeur fixée par l'expert Roaya El Mai en vertu de l'ordonnance sur requête n°150487 rendue par le président de première instance de Médenine le 20/8/2019.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le lundi le 26/10/2020 à 9h et suivant à la chambre de ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine palais de justice.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible dans tous les jours de la semaine de 8h à 18h, comme il est possible de consulter le cahier des charges à la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant toute personne qui vent participer à l'adjudication doit consigner le 1/3 de la mise à prix avant la séance en espèce ou par chèque certifié, les étrangers ne peuvent participer à l'adjudication qu'après obtention au préalable de l'autorisation de monsieur le gouverneur.

2020X01257VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de 40 %

Cabinet Maître Hayet Dhouib

Avocate à la cour de cassation à Sfax 2

A la demande de : BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE - RC : B187881996. Siège social 70/72 Av Habib Bourguiba en sa qualité de créancière hypothécaire.

Contre la partie : Houyem Ben Mahfoudh en sa qualité de failli débitrice CIN 05330590.

A la diligence de : Maître Dhouib Hayet Avocate à la cour de cassation demeurant rue Abou El Kacem Chebbi immeuble Centre Marhaba escalier «A» 2 étage Sfax.

Immeuble objet de la saisie : appartement sis, à la route Menzel Chaker km1 Sfax d'une superficie de 75 m² objet du titre foncier n°110440 Sfax.

Mise à prix : Soixante sept milles cinq cent dinars (67500 dinars) Après déduction de 40 %

Date et lieu de la vente : Mercredi 21/10/2020 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance Sfax2. On peut visiter le local saisi tous les jours.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix.

L'avocat poursuivant Maître Hayet Dhouib rue Abou Kacem Chebbi immeuble Centre Marhaba escalier «◦» 2 étage Sfax.

2020X01258VEPA1

Avis aux créanciers

Décision Judiciaire

Dossier n°221/24

Sté «BMG» - SA

Capital social : 8.200.000.000 dt

RC : B127601998

MF : 496692S/A/M/000

Siège social : Rue La République Imm. Victoria - 4000 Sousse

En vertu de la décision judiciaire rendue par le tribunal de première instance de Sousse le 10/8/2020, il a été décidé :

D'interdire l'aliénation par le représentant légal de la société de tous les biens de la société, le contrôleur de l'exécution est tenu de publier par voie d'Insertion au Journal Officiel de la République Tunisienne et l'insertion au registre national d'entreprise et au registre foncier.

2020R02146VEPA2

Distribution (article 46 du CSC)

Société FIL Services Tunisie

Société en cours de liquidation

SARL au capital de 50 000 DT

Siège social : Immeuble Ennour 3ème étage Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant Unique / Matricule Fiscal : 1161826N

Affiliation CNSS n° : 00342369 - 56

Le liquidateur de la société informe le public de la décision de distribution des fonds disponibles provenant de la liquidation de la société entre les créanciers. Toute personne intéressée peut faire opposition dans un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de parution de cet avis au JORT.

2020401837VEPA2

Extrait d'un jugement de clôture de redressement

Jugement de clôture de redressement : Jugement de 1ère instance de clôture de redressement judiciaire prononcé par le Tribunal de 1ère Instance de Tunis n°653 du 14/5/2020.

Demandeuse du redressement judiciaire : société Galerie des Décors Sarl, R.C : B182411997, siège social : Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis.

Débiteurs : - Banque de l'Habitat «BH Bank» au nom de son représentant légal, siège social 18 Avenue Mohamed V 1080 Tunis.

- Recette des finances Nelson Mandela au nom de son représentant légal,

Contrôle du redressement par le Tribunal : «Lors de la verbalisation par le juge commissaire du mandataire judiciaire monsieur Mohamed Bleich à l'audience du 28/11/2019, il a affirmé que la demandeuse à deux dettes inscrites depuis 2010 qui consistent en la dette de la BH Bank et la dette fiscale et qu'un acte de conciliation avec la recette des finances a été conclu ayant fixé sa dette à cent cinquante six dinars (156.000,0000) qui a été réglé ainsi qu'un acte de conciliation a été signé avec la BH Bank en date du 24/12/2018 enregistré en date du 31/12/2018.

Le représentant légal de la BH Bank a confirmé la concrétisation de la conciliation avec la demandeuse du redressement en vertu duquel se sont mis d'accord de mettre fin à toutes actions en justice et la fixation du montant global de la dette à deux cent vingt et un mille sept cent quarante cinq dinars et 610 millimes (221.745,610 D) dont la 1ère tranche s'élevant à cent cinquante mille dinars (150.000,000 D) échue le 30/12/2018 et la 2ème tranche s'élevant à soixante et onze mille sept cent quarante cinq Dinars 610 millimes échue le 30/3/2019 et a affirmé que la société demandeuse du redressement a procédé au paiement desdites tranches dans leurs délais contractuels et de ce fait elle a procédé au paiement de la totalité de sa dette envers ladite banque en principal, intérêts et frais».

Décision du Tribunal : «le Tribunal a décidé en 1ère instance la clôture des procédures de redressement judiciaire de la société les Galeries de Décors et l'annulation de toutes les interdictions pesant sur elle découlant desdites procédures avec l'autorisation d'inscrire le présent jugement au registre national des entreprises et sa publication au journal officiel de la République Tunisienne et de transmettre une copie à la commission de suivi des entreprises économiques».

2020401866VEPA2

Avis

En vertu d'une décision du tribunal de première instance de l'Ariana en date du 13/7/2020 dans l'affaire 295 entre la société «huilerie el mnihla» MF : 0381715Y située sur la route de Bizerte km 7 Ariana et le seul créancier la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, représentée par la société EL ISTIFA DE RECOUVREMENT DES CREANCES. Cet accord consiste à diviser le montant global du créance 153.515.299 DT, sur quatre ans avec montant d'échéance annuelle de 38.378.824 DT, qui sera diviser sur quatre trimestre avec montant de 9.594.706 DT pour chaque trimestre avec un taux d'intérêt TMM+3 qui s'applique sur le montant principal créance 153.515.299 DT après la soustraction de la première échéance 9.594.706 DT. L'exécution de ce programme de sauvetage sera à partir de la date de publication de ce jugement au journal officiel de la République Tunisienne. La désignation de Mr Ettaieb Anis contrôleur d'exécution sous le contrôle de juge Mme Mouna Ben Sedrine.

Ettaieb Anis : 100 rue el bacha RDC appt 8 Tunis. Tel : 26-735-461 / 98-919-691.

2020401887VEPA2

Liquidation d'une succession

Feu Azouz Jaffala

Suivant ordonnance sur requête n°75784 du 19 août 2020 émanant du tribunal de première instance de Zaghouan, Monsieur Mohamed Haouidhek est nommé liquidateur de la succession feu Azouz Jaffala et ce pour effectuer toutes les procédures juridiques nécessaires à la liquidation et le partage entre les héritiers de leurs parts dans la succession et la désignation du Juge Sara Jlassi juge contrôleur des opérations de liquidation.

Le liquidateur de la succession de feu Azouz Jaffala informe le public que :

- Tout créancier éventuel doit présenter une liste de ses créanciers avec les documents justificatifs au liquidateur à son bureau sis à Centre Dorra Bloc C étage 2 bureau n°6 Manar 3. Téléphone : 71 887 788, Fax 71 887 313 et ce dans un délai de quinze jours à compter de la date de publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne, sinon il perdra tous ses droits de réclamation de ses créances.

- Tout locataire d'un bien propriété de feu Azouz Jaffala devra s'acquitter du loyer directement chez le liquidateur à partir de la date de publication du

présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne sinon il lui sera demandé de payer à nouveau ou de lui demander de quitter les lieux s'il n'a pas payé.

2020401909VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA COOPERATIVE DE DISTRIBUTION S.A

Société anonyme

Au capital social de : 160.000 dinars

Siège social : 40 Jean Jaurès - Tunis 1001

Matricule fiscal : 1440505C/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société LA COOPERATIVE DE DISTRIBUTION, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le 23 octobre 2020 à 10h heures, et ce, à 40 Jean Jaurès - Tunis - 1001, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard de la tenue de l'AGO appelé à statuer sur les Etas Financiers de 2017.

- Lecture et approbation du rapport de Gestion établi par le conseil d'Administration pour l'exercice 2017.

- Lecture des rapports du Commissaires aux comptes se rapportant à l'exercice 2017

- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2017.

- Affectation du résultat de l'exercice 2017.

- Quitus aux administrateurs

- Fixation du montant des jetons de présence.

- L'assemblée donne tout pouvoir au porteur d'un extrait ou d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toute formalité et publication où besoin sera.

2020T00886SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société GLOBAL SOFT NET S.A

Société anonyme

Au capital 541000 Dinars

Siège social : Av. Mongi Slim Immeuble Zoghlami, bureau n°5, El Kef, 7100

RC : B0626202007

MF : 1000240Y/A/M/000

Les actionnaires de la société «GLOBAL SOFT NET» sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 22/10/2020 à 10 H au siège social de DIVA SICAR sis à : Résidence Dar El Khir du Lac II 1053, Tunis.

Cette assemblée, délibérera sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le retard accusé dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire;

2- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;

3- Lecture et approbation du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;

4- Examen et approbation des conventions prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;

5- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;

6- Quitus aux administrateurs;

7- Affectation du résultat relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;

8- Pouvoirs.

2020T00892SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

De la société GLOBAL SOFT NET S.A

Société anonyme

Au capital 541000 Dinars

Siège social : Av. Mongi Slim Immeuble Zoghlami, bureau N°5, El Kef, 7100

RC : B0626202007

MF : 1000240Y/A/M/000

Les actionnaires de la société «GLOBAL SOFT NET S.A» sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 22/10/2020 à 11 Heures au siège social de DIVA SICAR sis à Résidence Dar El Khir du Lac II 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Statuer sur la continuité d'exploitation;

2- Questions diverses.

2020T00893SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INNOVA MEDIAS

Société anonyme

Au capital de 500.000 dinars

Siège social : 45, Avenue du Japon, Bureau A11, Immeuble LE 45, Montplaisir 1073 Tunis

Identifiant unique : 1356161/Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «INNOVA MEDIAS», sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 19 octobre 2020 à 10 heures au siège social de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et des délais de convocation,

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'activité de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et présentation des comptes dudit exercice,

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

- Approbation des conventions règlementées,

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

- Quitus aux administrateurs pour la gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

- Révocation et nomination d'un nouvel Administrateur,

- Questions diverses.

2020T00895SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

INNOVA MEDIAS

Société anonyme

Au capital de 500.000 dinars

Siège social : 45, Avenue du Japon, Bureau A11, Immeuble LE 45, Montplaisir 1073 Tunis

Identifiant unique : 1356161/Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «INNOVA MEDIAS», sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 19 octobre 2020 à 11 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la situation financière et juridique de la Société;

- Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes relatifs à la réduction et l'augmentation du capital et à la suppression du droit préférentiel de souscription;

- Réduction et Augmentation du capital social de la Société;

- Modification corrélative de l'article 6 des statuts;

- Pouvoir au conseil d'Administration pour la réalisation de l'opération et l'accomplissement des actes subséquents;

- Questions diverses.

2020T00896SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

de la Société d'Investissement du Cap-Bon «SICAB»

S.A au capital de 4 000 000 DT

Identifiant Unique : 0039922 R

Siège social : Immeuble la Jarre - Nabeul

Messieurs les actionnaires de la «SICAB » sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 22 octobre 2020 à 10 heures au siège de la société sis Immeuble la Jarre-Nabeul, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

2/ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3/ Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2018

4/ Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018

5/ Approbation des conventions visées par les articles 200 et 475 du CSC

6/ Affectation des résultats de l'exercice 2018

7/ Quitus aux administrateurs pour la gestion 2018

8/ Renouvellement du mandat des administrateurs

9/ Pouvoirs pour l'accomplissement des diverses formalités.

2020R02114SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SMVDA El GRIAAT 3

SA au capital de 400.000 DT

3, Rue Farhat Hached Borj El Amri Manouba

MF : 0912295E

CNSS : 401021-23

Messieurs les actionnaires de la SMVDA EL GRIAAT 3 sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 17 octobre 2020 à dix heures au 3, Rue Farhat Hached Borj El Amri Manouba pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Election des membres du conseil d'administration.

2020R02115SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ALPHA BUS TUNISIE

SA au capital de 1.000.000 dinars

Siège social : Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag

MF : 753938F

CNSS : 217637-66

RC : B16972001

Messieurs les actionnaires de la société Alpha Bus Tunisie sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi le 19 octobre 2020 à 11 heures au siège social sis à la Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2019 arrêté par le conseil d'administration

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2019

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019

- Approbation des conventions règlementées au titre de l'exercice 2019

- Quitus aux administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice 2019

- Fixation du montant des jetons de présence

- Nomination des Administrateurs pour les exercices 2020, 2021 et 2022

- Pouvoirs en vue des formalités.

2020R02117SANB3

Convocation

ROYAL DRINKS

Société anonyme

Au capital de 21 250 000 DT

Siège social : Route Oueslatia Ain Soukra 6100 Siliana - Tunisie

Mat. Fisc. : 1181267P000

Conformément à l'article 39 et suivants des statuts, Messieurs les actionnaires de la société ROYAL DRINKS sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le vendredi 16 octobre 2020 à 10h, au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2. Autorisation pour la cession d'élément d'actif de la société dans le cadre de son plan de restructuration;

3. Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

Par conséquent, les actionnaires sont informés que la convocation de l'AGO pour le 6 octobre 2020 est annulée et remplacée par la présente convocation.

2020R02122SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Société Royal Plast SA

Société anonyme

Au capital de 1050 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Route d'El Hama 2210

Identifiant unique : 1544219 Y

Les actionnaires de la société Royale Plast sont invitées à assister à l'assemblée générale ordinaire selon les dispositions de l'article 277 du code des sociétés commerciales; et qui tiendra le mardi 20 octobre 2020 à dix heures du matin à la salle de réunion de l'hôtel El Hafsi afin de délibérer sur les questions énumérées dans l'ordre du jour suivant :

1. Examen de la situation du conseil d'administration actuelle de la société

2. Prendre les mesures et les décisions juridiques nécessaires.

2020R02123SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE DES SERVICES NATIONAUX ET DES RESIDENCES

SNR

Société anonyme

Au capital de 19 291 180 Dinars

Siège social : Rue du Lac Turkana - Tunis 1053

Messieurs les Actionnaires de la Société des Services Nationaux et des Résidences sont invités à la Réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 20 octobre 2020 à 10 h au siège de la Société des Services Nationaux et Des Résidences sis rue du Lac Turkana-Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard dans la tenue de la présente assemblée,

2- Lecture du rapport d'activité et examen des états financiers portant sur l'exercice 2018,

3- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes portant sur l'exercice 2018,

4- Approbation s'il y'a lieu du rapport d'activité et des états financiers relatifs à l'exercice 2018, et des opérations portant sur les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5- Lecture du rapport d'activité du groupe et examen des états financiers consolidés portant sur l'exercice 2018,

6- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes portant sur l'exercice 2018,

7- Approbation s'il y'a lieu du rapport d'activité du groupe et des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2018,

8- Quitus aux administrateurs,

9- Affectations du résultat de l'exercice 2018,

10- Attribution des jetons de présence aux administrateurs,

11- Approbation de la nomination des membres du conseil d'administration,

12- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration,

13- Approbation de la nomination de deux commissaires aux comptes pour la mission de co-commissariat aux comptes de la société des services nationaux et des résidences pour les exercices 2019/2020/2021

14- Pouvoirs pour formalités.

2020R02129SANB3

Convocation

Société de Développement du Tourisme Saharien

S.A au capital de 1 008 500 dinars

Siège social : 72 rue 8603 Z.I la Charguia

Identifiant unique : N°0035377W

Messieurs les actionnaires de la société de Développement du Tourisme Saharien sont invités à assister, le mardi 20 octobre 2020 au siège social, à l'effet de délibérer en :

Assemblée générale ordinaire à 10h du matin, sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de la tenue de l'assemblée;

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 ;

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019 ;

- Approbation d'opérations

- Affectation des résultats ;

- Quitus aux administrateurs;

- Nomination des membres du conseil d'administration;

- Nomination d'un commissaire aux comptes ; et

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités

Assemblée générale extraordinaire, à l'issue de la première à 11h30 du matin, sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital;

- Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital et à la suppression partielle du droit préférentiel de souscription;

- Décision d'augmentation du capital social de la société par compensation de créance certaine, liquide et exigible;

- Renonciation partielle par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription;

- Modification corrélative de l'article 7 des statuts de la société; et

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2020R02130SANB3

Convocation à l'AGEO

Société le Gallus de Sud

SA

RC : B1121601996

Siège social : Route de Médenine Km 06, Zarzis 4170

Matricule fiscal : 0555428/H/N/M/000

Numéro d'affiliation CNSS : 450228-51

Suivant le procès-verbal du CA du 19/9/2020, Le CA de la société SOGASUD invite tous ses actionnaires de se réunir à l'AGEO qui se déroule le samedi 17/10/2020 à 10h au siège social.

Ordre du jour :

- Augmentation du capital social.

- Divers.

2020X01260SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Hôtelière de Développement Touristique

Société anonyme

Au capital de 2 880 000 dinars

Immeuble SOFIDE, Angle rue du métal et rue des entrepreneurs Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique RNE : 0031170P

N° Affiliation CNSS : 208434 - 78

Messieurs et mesdames les actionnaires de la Société Hôtelière de Développement Touristique sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le jeudi 15 octobre 2020 à 9 heures, au siège social sis à l'Immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des entrepreneurs, Charguia II - 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration,

- Augmentation du capital en numéraire,

- Modification de l'article 6 des statuts,

- Délégation de pouvoirs,

- Pouvoirs pour formalités.

2020401867SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Marina Hotels

Société anonyme

Capital : 4 180000 Dinars

Siège social : ZI Charguia Rue 8601 N°40

RC : B181381996

MF : 4473995AM000

N° CNSS : 141145 10

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Marina Hôtels sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 14 octobre 2020 à 10 heures, à l'Hôtel Marina Palace, sis à la Zone Touristique Yasmine Hammamet à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation de dépassement du délai de tenue de la présente assemblée générale ordinaire;

2/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2019 ;

3/ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 ;

4/ Approbation des états financiers clos le 31 décembre 2019;

5/ Approbation des conventions réglementées visées par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6/ Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration et nomination ou renouvellement du commissaire aux comptes;

7/ Affectation des résultats ;

8/ Quitus aux Administrateurs;

9/ Fixation des jetons de présence;

10/ Questions diverses.

2020401869SANB3

Report de la tenue de l'assemblée générale ordinaire

Société LACERAMIC

S.A au capital de 5.950.000 dinars

Rue du Lac du Côme Les Berges du Lac

MF : 381386BAM000

La société LACERAMIC informe ses Actionnaires que son conseil d'administration tenu le 9/9/2020 a décidé de reporter la tenue de l'assemblée générale ordinaire prévue initialement le 9/9/2020 pour le 9/10/2020 à 15.30 au siège social de la société LACERAMIC sis à la Rue du Lac du Côme Les Berges du Lac à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour paru dans le J.O.R.T Annonces Légales Réglementaires et judiciaires n°46 du 7/7/2020.

2020401871SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE MISE EN VALEUR & DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

"DOMAINE NEFERIS S.A"

2, Rue Yasmina - El Menzah 1

M.F : 736406 H.A.M.000

R.C : B112912003

Messieurs les actionnaires de la Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole "Domaine Neferis" sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 8 octobre 2020 à 10 H au Cabinet Ramzi Hammami, sis au 3, Rue Ibn Charaf - 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 ;

2. Examen et approbation, s'il y a lieu des actes de gestion du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2018 ;

3. Affectation des résultats de l'exercice

4. Examen et approbation des opérations de l'article 23 des statuts et de l'article 200 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu;

5. Quitus aux administrateurs ;

6. Fixation de jetons de présence ;

7. Nomination d'un commissaire aux comptes;

8. Questions diverses.

NB : Si le quorum n'est pas atteint, il sera fait application des dispositions de l'article 34 des statuts.

2020401883SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE DE MISE EN VALEUR & DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

"DOMAINE NEFERIS S.A"

2, Rue Yasmina - El Menzah 1

M.F : 736406 H.A.M.000

R.C : B112912003

Messieurs les actionnaires de la Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole "Domaine Neferis" sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 8 octobre 2020 à 12 H au Cabinet Ramzi Hammami, sis au 3, Rue Ibn Charaf - 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Réduction de capital.

NB : Si le quorum n'est pas atteint, il sera fait application des dispositions de l'article 34 des statuts.

2020401884SANB3

Convocation

FLY INTERNATIONAL AIRWAYS SA

Société anonyme

Au capital de 16 200 000 Dinars

Siège social : Rue d'Annecy

Immeuble Adonis - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

M.F : 804984W/A/M/000

RNE : 804984W

CNSS : 00144777-53

Messieurs les Actionnaires de la FLY INTERNATIONAL AIRWAYS sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le 8 octobre 2020 à 10 heures, au siège social : Immeuble ADONIS Rue du Lac Annecy, les Berges du Lac Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social

- Modification de l'article 6 des statuts de la société.

- Délégation de pouvoirs pour la réalisation des formalités légales.

2020401886SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de Promotion Immobilière

EL IMRANE

S.A au capital 7.000.000 D

2, rue Ibnou Koutaiba - cité Jardins 1082 El Mahrajène

R.C : B132271996

M.F : 033042/Q/A/M/000

Les actionnaires de la Société de Promotion Immobilière ELIMRANE sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à son siège social au n°2, rue Ibnou Koutaiba - cité Jardins 1082 El Mahrajène - Tunis le vendredi 30 octobre 2020 à 9h pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour des statuts de la société conformément à la loi transversale n°201947 relative à l'amélioration du climat d'investissement.

2020401904SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société ACTIA AFRICA

SA au capital de 300 000 Dinars

Identifiant Unique : 1564248P

RC : B0388222018

Siège social : ZI Chotrana 2 - Lot AFI n°9 - BP99 - 2088 - Ariana

Les actionnaires de la société «ACTIA AFRICA SA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 23 octobre 2020 à neuf heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration pour les exercices 2018 et 2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes des exercices 2018 et 2019 et sur les conventions visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

- Approbation des états financiers des exercices 2018 et 2019

- Affectation des résultats des années 2018 et 2019

- Quitus aux administrateurs pour les exercices 2018 et 2019.

2020401906SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société TUNIVET SA

Société anonyme

Au capital social de 900 000 Dinars

Siège social : 25, Rue Cheikh Mohamed Naïfer - Dar Fadhal - 2036 La Soukra

I.U : 1032105 RAM 000

CNSS : 341978-53

Tous les actionnaires de la société sont priés de se présenter mardi 13 octobre 2020 à 10H, au siège de la société, en assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire :

1. Ratification des modalités et du délai de convocation de l'assemblée;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2019 ;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Quitus aux administrateurs et au Directeur Général;

6. Affectation des résultats;

7. Pouvoir pour formalités.

2020401925SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Société LOGEA

S.A.R.L au capital de 2.000 Dinars

M.F : 1579578H/A/M/000

Convocation à une assemblée extraordinaire qui aura lieu à 86 Av. Habib Bourguiba imm Lakhiari 2080 Ariana le 19 octobre 2020 à onze heures du matin noté l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018 et 2019 et quitus au gérant pour les deux exercices.

2- Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2018 et 2019.

3- Dissolution et liquidation de la société.

4- Nomination d'un liquidateur.

2020T00889SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SHB PHARMA

SARL au capital de 90.000 dinars

Siège social : BP 35, zone Touristique Dkhila 5000 Monastir

MF : 1287369C/A/M/000

RC : B346072013

Messieurs les associés de SHB PHARMA sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi

10/10/2020 à 9h à Résidence Karama E6 les Berges du Lac II, et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes au 31/12/2018

- Lecture du Rapport d'activité 2018-2019

- Approbation des Etats financiers arrêtes au 31/12/2018 & 2019

- Approbation des conventions réglementées

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour les années 2019-2020-2021

- Examen de la situation provisoire au 10/8/2020

- Quitus à la gérance pour l'exercice 2018 & 2019

- Questions diverses.

2020S00996SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2019

Coopérative des Manutentionnaires du Marche de Gros Bir Elkassaa

COOPMAG

MF : 0036149 P N M 000

N° d'affiliation à la CNSS : 34039 89

Messieurs les Coopérateurs de la Coopérative des Manutentionnaires du marché de gros de bir Elkassaa, COOPMAG, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le dimanche 22 novembre 2020 au siège social (Salle du syndicat) à partir de 9 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

- Lecture du rapport du conseil d'administration.

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes.

- Approbation s'il y a lieu des dits états financiers et des rapports

- Affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2020R02132SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Suite à une demande de mise à jour numéro 63324 déposée par Maître Mohamed Salah Ben Younes auprès du greffe du tribunal foncier de Tunis en date du 8/3/2018 au nom des héritiers de Mohamed Ben Taieb Soltani en vue d'inscrire un décès et une cession faite par la coopérative «le progrès» de construction au profit de Mohamed Ben Taieb Ben Ahmed Wertani de la totalité du lot n°69 d'une superficie de 340 m² sis à Hammam-Lif Gouvernorat de Ben Arous sur le titre foncier n°1539 Ben Arous.

Vue que le demandeur était dans l'impossibilité de faire l'inscription faute d'avoir présenté une copie légale et enregistrée de l'acte de cession par acte sous seing privé dont la légalisation de signature a été faite le 30/12/1985, la copie présentée est une simple photocopie non enregistrée.

Les demandes d'oppositions et d'interventions se font dans un délai de deux mois à partir de la date de parution de cette publication.

2020R02120DIVD2

Perte de certificat de propriété

Suite à l'attestation de perte n°258 datée le 16/9/2020 déclare Mme Habiba Ben Khlifa Ben Othman , titulaire de la carte d'identité nationale n°04116865 émise à Tunis le 6/3/1999 la perte du certificat de propriété n°15/4991 lié au titre foncier n°62878 sise à Benbla Monastir.

2020S00973DIVD2

Perte de certificat de propriété

Suite à l'attestation de perte n°259 datée le 16/9/2020 déclare Mme Habiba Ben Khlifa Ben Othman, titulaire de la carte d'identité nationale n°04116865 émise à Tunis le 6/3/1999 la perte du certificat de propriété n°15/4990 lié au titre foncier n°62877 sise à Benbla Monasir.

2020S00974DIVD2

Avis

Monsieur Bougacha Abdeltif informe le public qu'il a perdu son titre de propriété concernant un acte de vente daté le 13/12/1978 dressé par les notaires Mohamed Kbir Naoui et Mohamed Habib Euch concernant une parcelle de terre d'une superficie 1741m2 située sur la route de Teniour klm 7 Sfax et il désire avoir une deuxième copie originale, les oppositions se présentent au bout de 70 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des notaires Sfax.

2020X01244DIVD2

Avis

Madame Chtourou Hamida informe le public qu'elle a perdu son titre de propriété concernant l'acte de vente daté le 13/9/1996 dressé par les notaires Mohamed Anoir Sallemi et Ahmad Klif concernant une parcelle de terre d'une superficie 500.30m situé sur la route de Mahdia klm 6 Sfax et elle désire avoir une deuxième copie originale, les oppositions se présentent au bout de 70 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des notaires Sfax.

2020X01245DIVD2

Perte d'un titre

Mr Sofien Soudani, CIN 08893544, déclare avoir perdu son titre de propriété du terrain sis à la route de Gabès km 8 Sfax d'une superficie 248 m² en part égale avec sa mère Habiba Trabelsi. Il veut extraire un deuxième acte original.

Toute contestation devra se faire dans un délai de 70 jours de la date de cette annonce auprès du tribunal compétent.

2020X01252DIVD2

Avis

Maître Siwar Fourati avocate à immeuble cartago bloc B 21 Sfax porte à la connaissance du public qu'elle a perdu le titre de propriété de son client Nejib Bougueriw de son terrain sis entre route Gremda et Teniour km 4 Sfax d'une superficie de 596 m² qui réside en la vente rédigée

par les notaires Mahmoud Mziw et Mohamed Karray datée le 16/4/1976 enregistrée le 11 mai 1976 et la vente rédigée par les notaires Ali Fourati et Mahmoud Achich datée le 9 avril 1987 enregistrée le 5 mai 1987 et elle prétend avoir pour lui une deuxième copie originale. Toute opposition est recevable au bureau du notaire Abdelmajid Feki sis à 37 rue des notaires Médina arabe Sfax dans les délais légaux.

2020X01265DIVD2

Avis

Attendu que Azouz Mlawhia, représenté par son avocate Mahbouba Ben Aissa, déposé une demande de mise à jour n°56838, pour l'inscription des contrats de vente au titre foncier n°7524 Zaghouan.

Attendu, il a été constaté à travers l'étude de l'exigence selon laquelle le demandeur était incapable de conclure un contrat de vente dans lequel émanant de l'Etat au profit de la commune de Zaghouan.

Attendu que, dans la mesure où cette difficulté est dépassée, et conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi n°34 de 2001 du 10 avril 2001, nous autorisons le demandeur à effectuer une publicité complémentaire dans le journal officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens, dont l'un est en langue arabe, qui sert de déni de vente légale au profit de la commune de Zaghouan, et peut être à compter de la date de cette annonce l'expiration du délai de deux mois pour s'opposer à cette exigence ou pour s'immiscer dans son objet auprès du Tribunal Immobilier de Nabeul.

2020401865DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Société CHEMICAL INK COMPANY

Identifiant fiscal : 0544644E

Annonce numéro 2020401746SRLB2 émise le 8 septembre 2020

Siège social : 20 Rue Kuweit au lieu de 20 Rue Al-Sham.

2020401877RECZ9

Rectificatif

S.A au capital de 9 000 000 Dinars

RNE : 433537L

Siège social : 5 Rue du Yen, Les Jardins du Lac II - 1053 Les Berges du Lac Tunis

Suite à l'avis n°2020401426SANB2 en date du 4 août 2020, paru au JORT n°54 n° de l'enregistrement est modifié comme suit :

Enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 7 juillet 2020, sous le n°20503121 quittance n°M004269.

- Montant de l'augmentation 960 000 dinars.

- Compte indisponible :

n°07070012834000059712 Agence Dar Fadhal Amen Bank.

2020401910RECZ9